



## LMI Mediter Séminaire Général « Les intérieurs du Maroc »

**Atelier 1**  
**Les mobilités et le territoire dans le Maroc pré-colonial et colonial**  
**2-3 mai**

Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Bab Rouah)  
(Salle Al Manouni)

### Résumés des communications

#### **Session 1 : Tribus en mouvement, construction des territoires et accès à la ressource par la mobilité**

*Maître de session : Hassan Rachik, Anthropologue (Université Hassan II Casablanca)*

*Discutants : Ahmed Skounti, Anthropologue (INSAP Rabat), Lahsen Jennan, Géographe (Université Sidi Mohammed ben Abdellah Fès)*

#### **«Mouvances tribales et dynamiques socio politiques des territoires. Le Maroc du XVI° au XIX°s»**

*G. Lazarev, Socio-économiste-Géographe*

Le XVI° siècle marque un tournant dans les dynamiques sociopolitiques qui ont façonné les territoires du Maghrib al Aqsa jusqu'à l'orée de la période coloniale. Ces dynamiques se sont certes appuyées sur des facteurs de mouvance qui avaient marqué la période médiévale, essentiellement les mouvances pastorales de l'Est vers l'Ouest et du Sud vers le Nord par le couloir du Haut Atlas Central et du Moyen Atlas. Mais au XVI° siècle, des facteurs nouveaux vont s'y ajouter et être les principaux vecteurs des mouvances tribales.

La conjonction des émergences politiques maraboutiques et des mouvances pastorales du Haut Atlas Central et du Moyen Atlas va s'imposer comme l'un des nouveaux moteurs de l'expansion territoriale de grands groupes tribaux berbères. Pendant quatre siècles, ces groupements vont se repousser, les uns les autres, en direction des riches espaces pastoraux des plaines et plateaux du Maroc du Nord Ouest, jusqu'au contact des territoires centraux du Makhzen. Ils s'appuient sur des puissances maraboutiques locales. C'est ce que nous montrent, notamment, les rapports de la zaouya de Sidi Hamza et des Ait Yafelman, de la zaouya de Dila et des Ait Idrasen/Mjatt, des Imhiwash et des Ait Umalu/Sokhman, de la Zaouya Ahansal et des Ait Atta.

Un autre facteur nouveau est celui d'une deuxième vague d'arabisation avec la montée en puissance des mouvances pastorales des arabes Ma'qil. Celles-ci vont marquer l'occupation des territoires à partir de deux axes. Un axe qui part du Sahara et du Souss et qui va s'associer à l'expansion saadienne. Des tribus Ma'qil, souvent mélangées à des contingents berbères du Sous, vont occuper largement les plaines et plateaux atlantiques, effaçant les anciennes concessions territoriales des Zénata mérinides. Leur expansion va marquer durablement les territoires du Haouz de Marrakech, ceux des Abda, du Tadla, de la région de Fès et d'une partie du Prérif. Cette dynamique va introduire des continuités arabes maqiliennes du Sahara occidental jusqu'au Nord du Maroc. L'autre axe part du Sud Est, des Hauts Plateaux et de la Moulouya. Certaines tribus vont lentement traverser le Moyen Atlas pour se retrouver, au XVII° siècle aux abords du Rharb, entraînant derrière elles, des mouvances pastorales berbères, par exemple les Ait Mguild, les Ait Saghrushen, les Iza'yan, les Sgougou.

Un troisième facteur, qui va prendre une importance beaucoup plus marquée que dans les périodes précédentes, renvoie aux politiques tribales du Maghzen. Celles-ci se manifestent essentiellement par des concessions territoriales au profit de tribus arabes *guich*. Les Saadiens puisent leurs effectifs



dans les contingents arabes venus du sud mais sans exclure l'intégration de tribus arabes de l'Est. Les Alawites trouvent leurs soutiens militaires dans des corps d'*abid-s*, mais surtout dans des tribus arabes, souvent d'origine maqilienne, en provenance de l'Oriental. Les territoires autour des grandes villes et le long des grandes routes sont occupés par ces tribus *guich*, les dernières venues ne s'installant qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La politique tribale de cette dynastie est également marquée par ses rapports de lutte et d'association avec les tribus berbères qui débordent dans les plateaux et les plaines de l'Azaghar et du Sais. Les déplacements punitifs de tribus constituent aussi une manifestation territoriale très significative de la politique tribale du Maghzen. L'expansion des tribus *guich* maqiliennes et de l'Oriental cantonne dans des régions atlantiques bien spécifiques, les premières tribus arabes hilaliennes arrivées sous les Almohades ou sous les Banu Marin, les Athbej, les Khluth, les Riah et d'autres hilaliens.

Ces dynamiques s'entrecroisent et donnent des territoires de la plus grande partie du Maroc une image de mouvance permanente, avec des "pays" qui ne sont, chaque fois, qu'une projection, plus ou moins longue, d'un rapport de force entre tribus, entre tribus et Makhzen, entre factions tribales militaires. Cette incertitude permanente des pays humains reflète pourtant de nombreuses constantes géographiques, l'activité dominante, celle du pastoralisme devant s'inscrire, par nécessité, dans des espaces de complémentarités. Ceux-ci demeurent stables dans le temps et constituent les enjeux incontournables des conflits et des mouvances tribales.

En arrière de ce tableau de mouvances humaines sur les territoires, on découvre un autre Maroc, celui des stabilisations humaines qui tendent à se solidifier, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le Rif, dans le Haut Atlas Occidental, dans le Souss.

Notre communication ne pourra pas reprendre le détail des dynamiques dont nous venons d'exposer quelques grandes lignes. Elle se concentrera sur leur présentation simplifiée en illustrant les mécanismes par quelques exemples. Le message n'est pas de reconstituer un historique du peuplement pendant quatre siècles mais de montrer comment les dynamiques ont fonctionné et comment elles expliquent des modalités d'occupation des territoires. La version écrite de la communication se permettra des développements plus conséquents.

#### **« Mobilités et recompositions territoriales transsahariennes à l'épreuve de la colonisation.**

##### **Regards Tombouctou-Maroc »**

*Rita Aouad, Anthropologue*

Confronté aux pressions puis à la conquête coloniale entre la fin du dix-neuvième et le début du vingtième siècle, l'espace transsaharien Maroc-Afrique noire demeure un remarquable observatoire des dynamiques circulatoires tribales et/ou individuelles, malgré son apparente clôture et son enclavement. En prenant, comme exemples, le cas de commerçants juifs du Tazerwalt, de Teknas, de Tadjakants, de maures bérabiches et kountas et en suivant leurs itinéraires sur deux générations à partir de Tombouctou, il s'agit, dans cette communication, de mettre en évidence l'évolution des facteurs de mobilité, la transformation des statuts, le renouvellement des stratégies de ces hommes du monde sahélo-saharien en montrant leur inclusion dans des espaces qui se reconfigurent (élargissement, rétraction, littoralisation, renversement des perspectives).

#### **« La tribu nomade et la production du territoire. Cas de la Seguiet Al Hamra »**

*Mohammed Dahman Sbai, Anthropologue (Université Ibn Tofail Kénitra)*

#### **« Les Cherarda dans le Gharb. Territoire, mobilité et fixation »**

*Mohammed Zernine, Sociologue (MEN Rabat)*

La « naissance » à l'Azrar du statut juridique (*guich*) est due à « inscription territoriale » de la volonté sultanienne. Mais le sultan n'inscrivait pas seulement sa volonté sur le territoire, il l'inscrivait, aussi, sur le corps social: Les *Cherarda* sont devenus une « invention sultanienne » depuis 1828-1830, c'est-



à-dire depuis que leur cohésion et composition internes faisaient l'objet d'un intérêt sultanien déclaré. Ils présentaient un cas de ces groupes dont la cohésion et la composition internes se sont trouvées transformées par les déplacements imposés par les sultans. Dans leur cas, c'était le principe géostratégique régional tel qu'il a été conçu et traduit par le sultan qui primait et définissait la composition du groupe et non le principe généalogique qui fonctionna après coup. Pour les *Zirara*, à l'origine de leur installation dans le Gharb, il y a eu le pardon du sultan; à l'origine de leur territorialisation était, donc, le pardon en tant que dette. Les *guicheurs* sont en situation de dette vis à vis du sultan.

Telle est la conclusion générale qu'on peut tirer de l'analyse de cette durée et de cette complication. Il s'agit en fait d'un mécanisme de territorialisation, à savoir l'émission des, la distribution des tribus ou ce qu'on peut appeler une territorialisation imposée. Le sultan suit dans notre cas de très près les tribus dont il calcule la force et mesure les risques. Il travaille, en fin stratège, à réduire les risques de débordements d'énergies et à s'assurer les conditions d'un service loyal. Autrement dit, il travaille à rendre l'allégeance possible et la proximité pratique. Ce qui relève d'une géostratégie adaptée et localisée.

En 1828-30 le sultan a pris la décision de transférer, dans un premier temps, un groupe de *Chrarda* du Haouz aux environs de Meknès, puis à l'*azrar* dans le Gharb, dans un deuxième temps. L'itinéraire de ce transfert est l'itinéraire d'une punition sultanienne, un exercice de discipline et une mise en ordre. Mais, après la correction et l'apprentissage disciplinaire vient le don du pardon: l'accord du sultan aux *Chrarda* du droit d'usufruit contre le service militaire. J. Le Coz dira des *Chrarda* « des révoltés devenus gendarmes » (Le Coz 1965: 10 ).

La terre n'est jamais considérée par le sultan comme un bien en soi. Tout au contraire, elle est pour le soi sultanien, un moyen de gouvernement dont il instrumentalise le rapport dans le cadre d'une économie de garantie des services et des soumissions. La terre fait partie, en quelque sorte, de son corps. Ainsi, le sultan dans notre cas s'assure le contrôle du sens de l'origine (le *charaf*), la puissance du nombre (les *guicheurs*) et le sens de la justice (l'arbitrage). La triple maîtrise sultanienne de la généalogie par la pratique des dahirs, de la géopolitique localisée par la pratique des transferts des groupes et de leurs déportations et de la justice par l'arbitrage fait de lui le Maître qui contrôle les groupes à partir d'un point fixe: Son triple corps de *charif*, de guerrier et d'arbitre. Le cachet sultanien porte et inscrit les effets de ce triple corps sur les *guicheurs*.

Ces pratiques seront, avec l'établissement du protectorat, bouleversées. Elles annonceront une autre territorialisation dont l'aboutissement serait une délimitation administrative. L'avènement de cette délimitation serait une ligne de coupure définitive entre le passé et le présent de la société marocaine. La genèse de cette naissance de cette délimitation administrative est la genèse de ce bouleversement que connaîtront les liens socioculturels avec l'apparition du bureau, comme un nouveau lieu de l'énonciation de la vérité de ces liens. Le cas des *Chrarda* nous dira quelque chose sur cette traduction progressive de leurs territoires en un domaine titré et délimité. La colonisation a mis une fin à la mobilité territoriale imposée aux tribus par le makhzen. La technique *makhzenienne* d'administration territoriale changera d'échelle et de perspective. Pour les *Zirara*, la dernière opération de transfert fut celle de 1830. Ils connaîtront en 1934, un deuxième transfert dont le sens révéla la coupure opérée par la colonisation dans la stratégie *makhzenienne*. En fait, *Zirara* connaîtront une délimitation définitive de leur territoire, après une opération de « vente » des terres de statut guich qui a donné lieu à une mobilisation d'une partie des *Zirara* à Zegota, à une quinzaine de kilomètres plus loin. Le contrôleur civil Brunel décida, en 1934, de résoudre tous les litiges internes de *Chrarda* et de restructurer le cadastre des terres guich. Ainsi, 4413 lots de terre en bour et 275 lots de terre en irrigué, seront réparties entre *Zirara*, et ce, pour préparer une grande opération de transfert des terres, dans le cadre de la colonisation officielle (Le Coz 1965: 10-11). La distribution sultanienne des groupes a pris fin. La mobilité des groupes relève d'une nouvelle volonté du pouvoir et d'une nouvelle logique économique-juridique.

Les *Chrarda* éprouaient la nouvelle logique de territorialisation. Leur mobilité territoriale s'en est trouvée transformée et définie d'avance dans le cadre d'une nouvelle territorialité. Le protectorat

mettra fin à la pratique territoriale sultanienne et limitera d'une manière presque définitive la mobilité territoriale des *Chrardas* en tant que groupe.

Le territoire des *Chrarda* se prête à une lecture, comme étant celui de l'apprentissage disciplinaire, du pardon et de la dette vis à vis du sultan. Et comme étant celui qui a été transformé, investi et redéfini par toutes ces procédures inventées par le protectorat français. Le territoire des *Chrarda* rappelle, donc, tous les états de la vie du groupe et du statut juridique de son appropriation: *guich* concédé, tronqué, dissous et sous la tutelle jusqu'aujourd'hui du Ministère de l'Intérieur.

## **Session 2 : Lieux symboliques et polarisation des itinéraires de la mobilité**

*Maître de session : Mohamed Mezzine, Historien (Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fès).*

*Discutants : Mohammed Hammam, Historien (Université Mohammed V-Agdal Rabat), Romain Simenel, Anthropologue (IRD- Rabat)*

### **« Un Paradis foncier sous les alliances matrimoniales : la Zâwiyya Tounssiyya dans le Doukkala »**

*Jillali Adnani, Historien (Université Mohammed V-Agdal Rabat)*

L'objet de ma communication consiste à retracer le parcours et la mobilité d'un lignage saint d'origine des Awlad Bousbaâ qui a pu s'implanter dans la tribu des 'Aounates dans le Doukkala non loin du Djbel Lakhdar. Ce lignage saint a pu changer de statut en alternant pouvoir spirituel et pouvoir caidal ce qui lui a valu le leadership au sein de la tribu autrefois gouverné par un lignage laïc en la personne du Caid Moussa. Le saint devenu caid, Si Tounsi, a pu déployé une stratégie foncière à l'époque du protectorat. Sa stratégie consiste à acheter des terres et à les acquérir par le biais de la force et la ruse. Mais sa grande stratégie est basée sur les alliances matrimoniales : les femmes du caid étaient toutes filles de caids, juges et sharif. Son patrimoine foncier est passé de 280 ha en 1912 à plus de 2500 ha vers 1942 date de sa mort. C'est à partir de documents relatifs à l'histoire sociale, politique et foncière que nous allons comprendre comment le saint est devenu caid et gros propriétaire terrien et aussi comment avec la répartition de l'héritage et la fin du protectorat, le pouvoir du saint-caid et des ses héritiers a pu trouvé une autre mobilité cette fois-ci autoritaire. En effet les héritiers se sont pour la plupart convertis en militaires et agents d'autorités au temps de l'indépendance pour maintenir le "leadership social" et le souvenir d'une zaouia éteinte

### **« Les montagnes littorales et la théorie des couloirs »**

*Jacques/Jawhar Vignet-Zunz, Anthropologue*

La montagne peut tourner les difficultés de l'isolement quand la mer la borde et qu'elle devient un passage obligé. C'est précisément le cas avec les capitales islamiques qui, toutes en retrait du littoral, voient des chaînes s'interposer sur le parcours qui les réunit aux cités portuaires: entre Fès et le détroit, les Jbala-Ghumara ; entre Tlemcen, d'une part, le port médiéval de Honain et Ghazaouat, d'autre part, les Trara; entre Constantine (ou Qala'a des Bni Hammâd) et le port de Bejaïa, la Grande Kabylie, et la Petite Kabylie entre Constantine et les ports de Jijel et Collo.

Le schéma se retrouve même hors de la conjoncture « capitale/ports » quand une millénaire voie commerciale vient ensemençer des passages montagneux : Anti-Atlas marocain et Jabal Nefusa libyen (avec, respectivement, Essaouira et Tunis - ou Tripoli - comme débouchés des produits du *bilad as-sudan*). Il n'est pas absent non plus des Alpes... On verra qu'à chaque fois, la renommée scripturaire vient couronner le dynamisme social et économique.



### « Seguiet Al Hamra : Terre des saints »

*Rahal Boubrik, Anthropologue (Université Mohammed V-Agdal Rabat)*

La Sâgiya al-Hamrâ' était connue dans tout le Maghreb comme terre d'origine de plusieurs saints maghrébins, elle était ainsi un lieu d'accueil pour les chercheurs de pouvoir religieux, social et politique. A l'expérience de Sîd Ahmad Ar-Rgaybî, que nous avons évoquée, s'ajoutait celle de Sîd Ahmad La'rûsî, ancêtre de la tribu des La'rusiyyîn, celle de Bû Ghanbûra, ancêtre des Awlâd Tidrârîn ou des sept saints ancêtres des Awlâd Bûsba'. Les légendes entourant les tombeaux des saints, parfois des prophètes, sont omniprésentes dans la Sâgiya al-Hamrâ'. Des légendes qui place la Sagiya al Hamra au cœur d'une mémoire de la sainteté régionale et maghrébine

### « Commerce des objets d'arts et mobilité »

*Hassan Kamil, Socio Anthropologue (Université Cadi Ayad Marrakech)*

Le commerce transsaharien a joué un rôle primordial dans l'évolution des sociétés maghrébines et subsahariennes. Les réseaux liant familles lignages ont persisté même après son déclin. Les liens de parenté transfrontaliers sont ainsi réactivés pour assurer aux nouveaux migrants l'accueil, l'appui financier et parfois les ficelles du métier.

Nous analyserons, comment des lignages du Sahara Atlantique ont maintenu leur mobilité, non plus autour du pastoralisme, mais autour de nouveaux objets mobiles, en l'occurrence, les objets d'arts africains. Les nouveaux réseaux de commerce quadrillent les anciens marchés et en créent de nouveaux. Ils se sont étendus à de nouveaux clients, touristes, collectionneurs d'objets d'arts, des détaillants ou de simples consommateurs.

C'est cette nouvelle mobilité de ces anciens nomades qui a pu croiser celle des objets, auparavant vendus sur des marchés éloignés, qui brouille les limites entre les territoires, entre l'ici et l'ailleurs, entre l'intérieur et l'extérieur.

Cette nouvelle mobilité, de par son étendue et le jeu des multiples acteurs qui y sont impliqués, semble reconfigurer les réseaux entre les lignages du sud et ceux d'Afrique de l'Ouest, et donner un autre sens aux territoires.

### **Session 3 : Itinéraires des gens de métiers et circulation des savoir faire entre territoires**

*Maître de session : Mohamed Naciri, Géographe (Université Mohammed V-Rabat)*

*Discutants : Didier Genin, Pastoraliste (IRD Marseille), Mohamed Alifriqui, Ecologue (Université Cadi Ayad)*

### **Présence de communautés d'allochtones et savoir faire sylvopastoral dans le pays Zaïan-Zemmour**

*Mohammed Aderghal, Géographe (Université Mohammed V- Agdal Rabat)*

A partir de la combinaison territoriale qu'imposait le système pastoral durant la période précoloniale, le pays dit Zaïan-Zemmour, composé des terres du massif d'Oulmes, et ses bordures, s'inscrivaient dans le prolongement du Moyen Atlas, sans en constituer un véritable azaghar (bas pays). Dans le contexte régional marqué par des configurations territoriales à l'échelle des confédérations de tribu, cet espace de transition a constitué un lieu de convergence de flux de migrants issus de différentes régions du Maroc, arrivées à différentes phases de la mise en place du



peuplement. D'aucuns considèrent la reproduction du système d'élevage comme étant le résultat de la convergence de facteurs liées aux traditions pastorales locales et aux vocations des ressources écologiques, arbre et herbe, favorables au pastoralisme. Or en regardant de près les communautés qui constituent le substrat du peuplement, on y relève les caractéristiques suivantes : les groupes portant les noms de Zaïan et Zemmour ne procèdent pas des mêmes origines géographiques, ne sont pas arrivés aux mêmes périodes et dans les mêmes contextes de mouvance tribale. Aux premières communautés établies, et qui dès le début du Protectorat furent acculées à la sédentarisation, se sont joints des individus et des groupes arrivés à des dates plus tardives, renvoyés de chez eux et ayant trouvé refuge dans les douars de la région. Dans un contexte marqué par le déficit démographique et l'abondance des ressources pastorales, l'insertion des nouveaux venus était facile, sans pour autant que la nouvelle identité acquise enterre la référence aux premières origines ou aux métiers exercés qui les distinguent. Nous trouvons des communautés caractérisées par la fonction qu'elles exercent dans l'organisation de l'espace pastoral, la fraction Ait Ali ou Lahcen, apparentés aux Zaïan, nommée « Moualine Ighaba », gardienne de la forêt de la Maamora dans le pays Zemmour ; les Benyazgha communauté de charbonniers, apparentée aux Benyazgha de la région de Sefrou et dont la présence dans le pays Zemmour correspond à une conjoncture historique du temps de Moulay Ismail. D'autres communautés doivent la pratique du travail du bois, essentiellement du thuya, à leur présence dans un milieu forestier. L'implication des étrangers dans la conduite du troupeau est ancienne, mais concernait surtout des individus, voire quelques familles, incorporés au groupe. On n'identifie pas de communauté distinguée par ses origines et par une pratique pastorale particulière. L'affluence des bergers et Rebaa étrangers s'est encore accentuée durant le protectorat, à la suite du départ pour l'armée et/ou l'administration des jeunes issus de la région. Après des générations, certains de ces étrangers sont devenus de gros éleveurs et des propriétaires terriens, notables dans les communautés d'adoption mais toujours désignés par leur origine étrangère, assimilée à l'arabe (*Aarab*).

Comment les origines géographiques et agnatiques associées à un métier permettaient-elles de distinguer ces communautés ? Comment s'est faite leur incorporation dans la société et quelle position elles occupent dans la gestion des ressources et l'organisation du territoire ?

C'est là des questions que nous chercherons à éclairer en nous intéressant à deux catégories d'allochtones en rapport avec un métier pastoral et/ou sylvicole.

La première concerne les communautés établies dans un contexte de mouvance tribale inscrite dans le temps long de la période précoloniale ;

La deuxième est composée d'individus et/ou de petits groupes, venus s'agréger à ces communautés déjà en place en passant par les rituels d'adoption pratiqués dans la région, ou faisant partie des mouvements de mobilité provoqués par la pénétration coloniale.

### **Les pasteurs emportent-ils leurs savoirs et leurs savoir faire avec eux comme les artisans ? Constantes et mutations techniques au cours des migrations de bergers entre régions et zones du Maroc**

*Jeanne Chiche, Géographe (IAVH2 Rabat)*

La recherche sur le pastoralisme est guidée par deux orientations. Selon un point de vue dominé par le déterminisme physique, les mouvements des pasteurs et des bergers vers le Nord et l'Ouest se font dans des stratégies de gestion des contraintes écologiques.

La vision politique des avancées en termes de recherche d'espaces, d'expansions territoriales s'apparente quant à elle à la perception des migrants comme des envahisseurs, des intrus, des conquérants, qu'ont les habitants des régions où ils arrivent.

Par ailleurs, l'intérêt pour les savoirs et les savoir-faire fondés sur l'adaptation à la nature, issu du souci croissant de trouver des formules de gestion des ressources naturelles respectant l'équilibre de leur dynamique, ont amené les praticiens scientifiques à valoriser le métier de berger pastoral, alors même que l'essentiel de l'effort est mis sur l'intensification de l'élevage.



D'un autre côté, selon les préoccupations des migrants leurs mouvements se sont toujours inscrits dans une aspiration à l'émancipation, soit en devenant chef d'élevage, soit en abandonnant l'élevage.

Deux questions se posent alors. L'une, technique, concerne les constantes et les modifications des normes des pasteurs et la façon dont ils adoptent de nouvelles pratiques quand ils s'installent dans une région située dans une zone différente de celle qu'ils ont quittée. L'autre est celle de la place que prend l'élevage pastoral dans les stratégies des immigrants arrivés comme bergers.

A travers l'histoire du Maroc, l'élevage apparaît comme une activité et un moyen d'existence pour tous les ménages ruraux et pour une partie des ménages urbains.

Les praticiens et les généticiens ont des preuves que les animaux élevés selon les trois types de systèmes d'élevage dominants, pastoraux, paysans et domestiques, sont issus du brassage continu de phénotypes à travers tout le pays et toute la zone semi-aride, saharienne et sahélienne.

De la même façon, les paysans sédentaires sont longtemps restés localisés aux zones de haute montagne et aux bandes côtières, où l'humidité et les eaux mobilisables étaient régulières. Le peuplement du reste du pays, occupé pendant des siècles par des systèmes pastoraux, et dont la mise en culture n'a pris une forme régulière qu'au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, résulte de mouvements continus et diffus d'individus isolés ou emmenant leurs femmes et leurs enfants. Ces migrations ont longtemps été le fait de commerçants et de pasteurs, venant avec leurs troupeaux ou s'engageant comme bergers, moins couramment de laboureurs recrutés par les possesseurs de grands domaines, et d'artisans.

Les avancées de bergers se poursuivent aujourd'hui selon des formes à peine différentes de celles du passé et le long des mêmes itinéraires, Sud-Nord des terres atlantiques de la zone saharienne jusqu'à l'arrière pays de Rabat, Est-Ouest, autrefois des régions d'Oran, de Tlemcen, des Bni Iznassen, du Rif, actuellement de la région d'Oujda, Sud Est- Nord Ouest du Sud de la zone steppique, Figuig, Haute Moulouya, vers le Nord Ouest du Moyen Atlas et les plaines de Fes et Meknes.

### **Les savoirs forestiers et leur circulation dans le Haut Atlas central**

Laurent Auclair, géographe (IRD Marseille), Mohamed Oujamaa, Historien (Université Cadi Ayad Marrakech)

La vallée des Aït Bouguemmez dans le Haut Atlas central est fortement marquée par l'histoire récente (depuis le 16<sup>e</sup> siècle) qui voit l'influence croissante des groupes Aït A'tta originaires du versant saharien. C'est justement dans la partie nord de la vallée (Aït Hakem), la plus fortement marquée par l'apport démographique des groupes transhumants venus du sud, que s'est développée de manière remarquable une forme de gestion villageoise de la forêt : l'*agdal* forestier. Il est a priori surprenant de constater que ce mode assez sophistiqué de gestion a été promu par des populations à l'origine semi nomades et venant de contrées totalement déboisées. Nous présenterons ici les principales caractéristiques de la gestion *agdal* et insisterons sur la diversité des situations forestières dans la haute vallée. Dans un contexte de forte croissance démographique, certains villages ont pu préserver une partie de leur forêt (gérée en *agdal*) alors que le reste de l'espace forestier connaissait une importante dégradation. D'autres villages cependant ont réussi à préserver l'intégralité de leur territoire forestier grâce à une gestion rigoureuse et innovante. C'est le cas d'Ibaqalliu, un village d'implantation relativement récente qui est privé de droit d'accès aux espaces sylvo-pastoraux collectifs. Dans un deuxième temps, nous évoquerons la circulation des savoirs forestiers Bouguemmazi à partir d'un exemple précis : le départ d'un « banni » chassé de son village, son installation dans une vallée voisine où il s'est vu confier la gestion d'un *agdal* et la répartition des produits forestiers entre les familles ayant droit.